



Violation de Domicile par Huissier de Justice

Par **stefyu13**, le **27/02/2010** à **11:52**

Bonjour,

A ce jour, j'ai reçu dans ma boîte aux lettres ce trouvant à l'extérieur de la maison, un avis de passage d'un huissier de justice (feuille volante). Je n'étais pas à mon domicile, l'huissier est rentré dans mon jardin alors que le portail était fermé. En revenant à mon domicile, je me suis aperçu que celui-ci était complètement ouvert. D'autant plus l'avis de passage est anti-daté. Que puis-je faire ? Y'a t-il violation de domicile ? Peut-on porter plainte ?

Je vous remercie de votre réponse par avance.

Cordialement.

Dalqué Stéphane